



## **Formation en audiodescription**

### **Annnonce de formation dispensée par PAF en vue de recherche de nouveaux·elles collaborateur·rices**

Namur, 2020

Dans le cadre du développement de ses activités d'audiodescription en Wallonie, l'association PAF cherche à former, en vue de recrutement, des audiodescripteur·rices.

#### **L'audiodescription en quelques mots :**

L'audiodescription (abréviation AD) audiovisuelle permet de rendre des films ou des contenus audiovisuels (films, dessins animés, séries,...) accessibles aux personnes déficientes visuelles. Une voix off qui décrit les éléments visuels de l'œuvre (actions, mouvements, expressions, décors, costumes, etc.) est placée entre les dialogues ou les éléments sonores significatifs.

L'AD ne raconte pas, ne résume pas, ne vulgarise pas. PAF milite pour l'objectivité, le respect de l'œuvre et de l'auditeur. Plus d'infos sur nos principes : [www.p-a-f.be/davantage](http://www.p-a-f.be/davantage)

#### **Qu'est-ce qu'un·e audiodescripteur·rices ?**

Il s'agit de l'auteur·e de l'AD. Son rôle est d'assurer l'intelligibilité du film, de son intrigue, ainsi que l'accompagnement des émotions qui le traversent. L'audiodescripteur·rice fait preuve d'une bonne analyse narrative et cinématographique, ainsi que de compétences d'écriture sous contraintes, à la fois technique et créative. Il/elle livre un fichier texte, généré par le biais d'un logiciel spécifique, en vue d'être enregistré en studio par des comédien·nes professionnel·les.

Nous cherchons donc à former des personnes qui répondent aux profils suivants :

- Appréciant écrire dans le respect de contraintes techniques ;
- Maîtrisant extrêmement bien la langue française, ayant une connaissance très pointue de la grammaire, du vocabulaire et de la syntaxe ;
- Connaissant le langage cinématographique ;
- Portant un intérêt pour le milieu de l'audiovisuel et de l'accessibilité ;
- Ayant son domicile fiscal en Wallonie et ayant une très bonne connaissance de la culture belge (soit de nationalité belge, soit habitant depuis longtemps en Belgique) ;
- Ayant un emploi du temps « flexible » et aimant travailler chez elles/eux ;

- Faisant preuve de rigueur et d'organisation.

## À propos de notre structure :

La structure PAF est née en 2014 de la rencontre d'un manque – celui de l'audiodescription audiovisuelle professionnelle en Fédération Wallonie Bruxelles, et d'un désir – celui de deux jeunes entrepreneuses dynamiques du secteur culturel (Christelle Brüll et Odile Ramelot) désirant allier leurs passions de l'écriture et du cinéma. PAF se positionne dès sa création comme une structure culturelle et professionnelle travaillant à l'accessibilité des contenus audiovisuels. Elle forme et réunit aujourd'hui la quasi-totalité des audiodescription·rices professionnel·les francophones belges et se targue d'accueillir en son sein les trois audiodescription·rices les plus (re)connu·es en France, à savoir trois pionnier·ères de l'audiodescription française de la renommée association Valentin Haüy (AVH).

En 2020, PAF, coordonné actuellement par Christelle Brüll, est un acteur incontournable du secteur cinématographique et est reconnu pour son exigence et son professionnalisme. Parce qu'être audiodescription·rice est un métier qui demande des compétences spécifiques et une formation longue et exigeante, il semblait logique à notre structure de se centrer uniquement sur l'audiodescription et de faire de la qualité son premier cheval de bataille.

## À propos de la formation :

Comme annoncé, PAF organisera prochainement une formation afin de rencontrer et de former de nouveaux·elles collaborateur·rices. En effet, PAF, société wallonne, aimerait asseoir son activité en Wallonie et a besoin d'augmenter son effectif d'auteur·es wallon·nes.

PAF ne désire pas former « à tout va » des audiodescription·rices qui se retrouveraient isolé·es, ne pouvant ainsi garantir une bonne pratique de la profession (car une bonne audiodescription est issue du travail de toute une équipe). PAF forme des audiodescription·rices selon des perspectives de travail disponibles. Le nombre de participant·es à cette formation est donc limité à six. Les participant·es seront choisi·es sur base de leur CV et d'une discussion (téléphonique).

L'objectif de PAF étant d'intégrer des auteur·es dans son équipe, PAF proposera aux auteur·es formé·es, si la formation s'est bien déroulée pour les deux parties, **au minimum** un projet rémunéré dans le courant 2021 (valeur 880 euros) qui constituera une première expérience professionnelle, encadrée par l'un·e de nos audiodescription·rices seniors.

### Déroulé de la formation

PAF a préféré réduire au maximum la théorie et favorise un apprentissage « dans la pratique ». La formation est donc articulée comme suit :

- **L'écoute avant formation d'un film audiodécrit (envoyé par PAF) et un premier essai sur 5 minutes d'un film fourni par PAF (procédure fournie également).** Cet essai a pour but de vous « lancer dans le bain », d'évaluer votre approche de l'audiodescription (pas de problème si votre approche est totalement « novice »).
- **3 jours d'initiation à l'audiodescription (AD) audiovisuelle pratiquée par PAF.** Jour 1 : L'écriture de l'AD audiovisuelle. Jour 2 : Le rapport au son et le rapport à l'image. Jour 3 : les procédés, nomenclatures et logiciels utilisés dans la réalisation d'une audiodescription.

**Au terme de ces trois jours de formation, les candidat·es auront la possibilité de partir si ce premier aperçu du métier ne les convainc pas.**

- **Dans la suite de ces 3 jours (calendrier à fixer selon les disponibilités des deux parties) : un travail sur un court-métrage comprenant toutes les étapes de la réalisation** d'une audiodescription : écriture, supervision du binôme, supervision linguistique et les corrections de fichiers pour chacune de ces étapes. Ce travail se réalisera sous la supervision d'une « marraine » ou d'un « parrain », audiodescripteur·rice chez PAF.
- **Enfin, PAF confiera le premier projet professionnel à l'apprenti·e auteur·e. Il/elle sera supervisé·e par un senior tout au long du film.**

### **Infos pratiques :**

Une sélection sera en amont faite sur base des CV et lettres de motivation reçus et d'un premier entretien, afin de choisir les six personnes qui seront formées. Votre CV et lettre de motivation est à envoyer au plus tard pour le **23 octobre**. Veuillez indiquer votre situation professionnelle actuelle en termes de disponibilité et de statut (exemple : free-lance avec de larges plages de disponibilités, mi-temps salarié et indépendant complémentaire, etc.).

Après une première sélection sur base des CV reçus, nous vous proposerons un RDV oral par téléphone ou vidéoconférence.

La confirmation de votre participation se fera le 23 novembre avec l'envoi d'un premier exercice.

Les 3 jours de formation se dérouleront à Namur au TRAKK (Avenue Reine Astrid, 16 à 5000 Namur) les **7, 8 et 9 décembre 2020 de 9h30 à 17h00**.

Le coût de la formation s'élève à : 400 € HTVA (484 € TVAC) pour les 3 jours théoriques et 600 € HTVA (726 € TVAC) pour le travail pratique sur le court-métrage avec accompagnement individuel.

Votre participation à la formation est considérée comme confirmée par le versement du coût de la partie théorique 400 € HTVA (484 € TVAC) sur le compte de PAF (IBAN : BE 60 0689 0030 0170) avec votre nom en communication. Merci de les verser avant la date qui vous sera communiquée.

Matériel de travail à amener : PC (et non Mac).

Pour postuler ou poser toute question relative à cette formation, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante : **g.trille@p-a-f.be**